



Compte-rendu du Conseil de l'ED SIReNa en date du 09/11/2022

- 14h00 – Salle DAUM (Campus Brabois Ingénieur)

Présents : Elmira ARAB TEHRANY KAHN, Nathan AMROFEL, Mary FORD, Chloé GAPP, Elisabeth GROSS, Julien JACQUET, Caroline JAOZANDRY, Neila MEZOUEJ, Mélanie NEVEU, Anne-Marie REVOL, Christophe ROBIN, Dorian THOMASSIN,

Excusés : Sébastien DUPLESSIS, Cécile FABRE, Pascal FONTAINE, Meriem FOURNIER, Jean-Luc GEGOUT, Eric GELHAYE, Myriam LEGAY, Raphael PIK, Christophe SCHWARTZ.

Invité(s) : Estelle BARRANCO – excusée, Louise PERRIN (doctorante), Cyril BONTEMPS (MCF)

Ordre du jour

1. Présentation de Cyril Bontemps (DynAMic)
2. Point « doctorants »
3. Informations générales
4. Approbation du CR du 08/06/2022 (reporté)
5. Guide du CSI
6. Rentrée de l'ED SIReNa
7. Vede Mecum SIReNa
8. Visite HCERES
9. Cérémonie de remise des diplômes 2022
10. Bilan des formations
11. Questions diverses

Au cours de ce conseil ordinaire, plusieurs points ont été abordés :

1 - Présentation de Cyril Bontemps

Elmira ARAB TEHRANY KAHN présente Cyril BONTEMPS qui propose sa candidature en tant que membre du conseil de l'ED en remplacement de Monsieur MICLO Laurent ; le laboratoire Calbinotox n'étant plus rattaché à l'école doctorale.

Monsieur Cyril BONTEMPS présente son parcours professionnel. Les membres émettent un avis favorable à l'unanimité (12 votants) sur la candidature de ce dernier.

2 - Point doctorants.

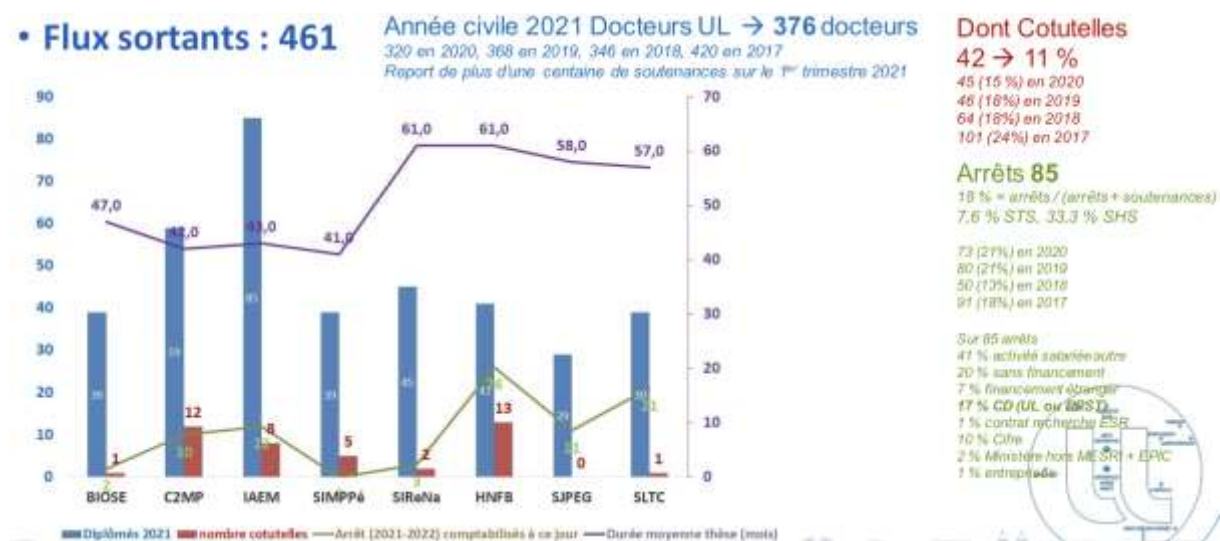
Les doctorants n'ont pas d'information spécifique à faire-part aux membres du Conseil de l'ED.

Elmira ARAB TEHRANY KAHN profite de ce point pour informer les doctorants de la mise en place de la formation en hybride intitulée « SPICE MP » au sein de l'école doctorale. Les inscriptions ont été ouvertes courant septembre pour une formation en présentiel fin octobre et à distance sur tout le mois d'octobre.

Le premier bilan de cette formation est de 19 inscrits, elle devrait donc être reconduite l'an prochain. Le calendrier sera néanmoins légèrement avancé afin de répondre aux obligations de gestion financière de l'école en cette fin d'année civile.

3 - Informations générales

Elmira ARAB TEHRANY KAHN présente les données chiffrées des écoles doctorales, ces chiffres ont été présentés au Conseil Scientifique de l'UL. Un focus est fait sur les données SIReNa :



Elmira ARAB TEHRANY KAHN précise qu'il y a une erreur concernant la durée moyenne des thèses SIReNa. La moyenne est d'environ 44 mois et non 61.

• Suivi de l'orientation professionnelle par l'OVU

Article 3 arrêté Août 2022

Enquêtes <http://insertion.univ-lorraine.fr/> →

Flyers à destination des ED (MDD et Dir Com)

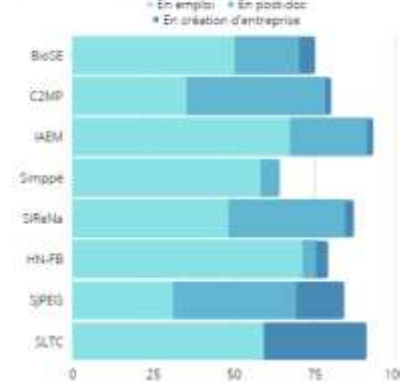




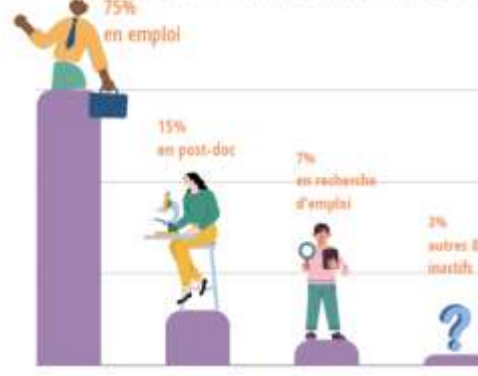
• Suivi de l'orientation professionnelle par l'OVU

Sur les situations connues donc les réponses à l'OVU au 1^{er} décembre 2021

Taux d'insertion professionnelle à 1 an



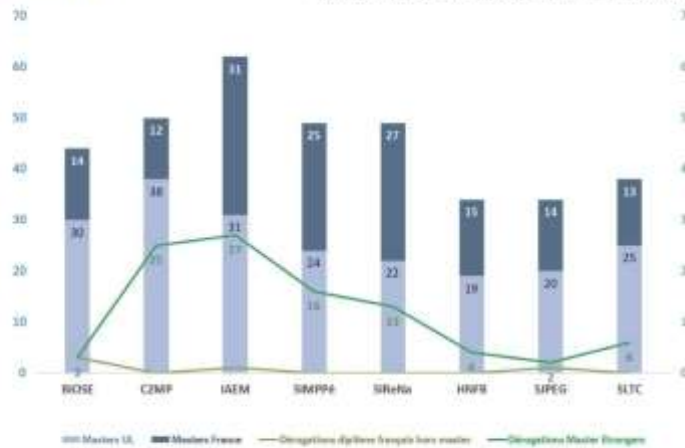
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans



• Diplômes d'entrée

2021/2022 = 462 doctorants, 17,5 % ingénieurs (9,5 % ingénieurs UL)

449 en 2020/21, 478 en 2019/20, 446 en 2018/19



Cf Listes des bénéficiaires pour information au CS Article 11 arrêté Août 2022



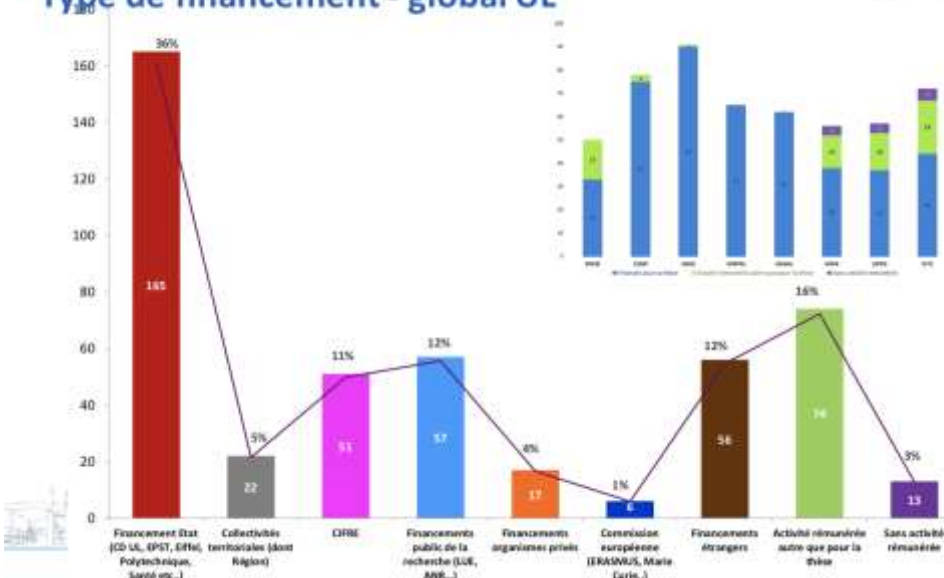
Global UL

45 % Master UL, 33 % Master F hors UL

1 % Dérogation diplôme Français hors master, 21 % dérogation Master étranger

• Type de financement - global UL

2021/2022 = 462 doctorants



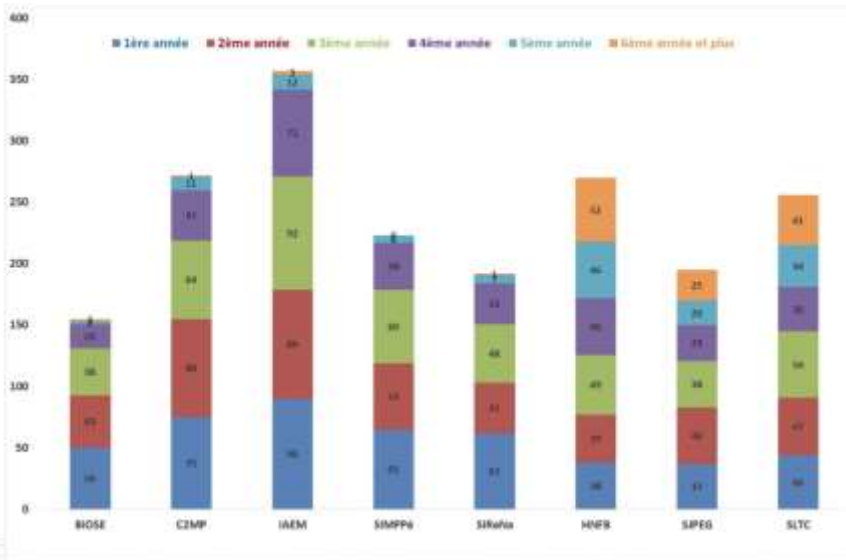
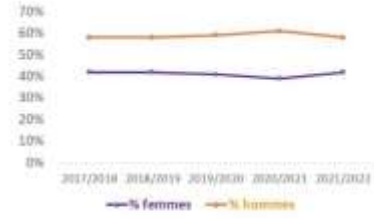
Cf Liste des bénéficiaires des contrats doctoraux Article 8 arrêté Août 2022





• **Proportion doctorantes / Doctorants**

UL 42 % / 58 %



Cf Liste des bénéficiaires dérogations au-delà de la 3^{ème} et 6^{ème} année
Article 14 arrêté Août 2022



Evolution annuelle





Nombre de sollicitations et devenir des doctorants en difficultés :

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 (au 15/09/22) |
|--|--------------------|--|-------------------|---|---|
| Nb sollicitations UL | 15 | 16 | 18 | 27 | 32 |
| Nb sollicitations par les doctorants | 1 | 2 | 1 | 2 | 3 |
| Types de situation | | | | | |
| HS présumé | | 1 | | | 2 |
| Autres VSS (propos sexistes, ...) | | | | 2 | |
| Hors VSS | 1 | 1 | 1 | | 1 |
| Nb de Situations mettant en cause l'encadrant | 1 | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Mesures prises | 1 Changement de DT | 2 Changements de DT dont 1 non effectif (abandon de thèse) | 1 césure accordée | 1 recadrage du DT 1 changement de DT | 1 resté anonyme 1 sans suite 1 en cours |

Sollicitation : il y a sollicitation dès lors que le dispositif de l'établissement est contacté (→ les situations traitées par les composantes, les dir ED, les DU ou par les cellules EDI ne sont pas comptabilisées dans ce tableau).
glossaire : HS = harcèlement sexuel - VSS = violences sexistes et sexuelles

4. Avis sur le compte rendu du Conseil de l'ED du 08 juin 2022

Ce point est reporté au prochain Conseil de l'Ecole Doctorale.

5. Guide du Comité de Suivi Individuel de thèse

Les membres du conseil ont reçu en amont de la séance le guide du CSI rédigé par le ministère. Ci-dessous les modifications majeures :

Le comité de suivi individuel comprend **au minimum deux membres**.

Il comprend au moins un membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse. Il est recommandé que celui-ci soit habilité à diriger des recherches ou expérimenté en matière d'encadrement doctoral. Ce membre doit disposer d'une expertise suffisante dans le domaine de recherche du doctorant ou de la doctorante suivie pour, notamment, s'assurer qu'il ou elle est capable de situer ses travaux dans le contexte scientifique international, présenter la démarche de recherche, l'originalité de ses travaux etc. Il ou elle, pourra intervenir, lors de la soutenance, en tant qu'examinateur ou président du Jury. Il est, en revanche, recommandé aux écoles doctorales, collèges doctoraux ou établissements d'inscrire dans leur règlement intérieur que les membres du comité de suivi individuel ne peuvent pas être rapporteurs de la thèse.

Le comité comprend également un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse. Il est recommandé que ce membre soit bien informé qu'il sera attendu de lui qu'il soit plus particulièrement chargé, dans le comité, des missions d'évaluation des conditions de la formation, de détection des dysfonctionnements et d'alerte.

Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant. L'école doctorale veille à ce que le doctorant ou la doctorante soit consulté sur la composition de son comité de suivi individuel, avant sa réunion.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent à tous les doctorants inscrits en 1A en 2022-2023.



6. Journée de rentrée de l'École Doctorale

La journée de rentrée de l'école doctorale aura lieu le 16 novembre 2022 dans la salle Gallé à 14h00.

Cette demi-journée est organisée pour les doctorants de 1^{ère} année 2022-2023 ou les doctorants inscrits tardivement en 2021-2022 ; Elmira ARAB TEHRANY KAHN présentera l'école, sa direction et son fonctionnement en français et en anglais. Nous accueillerons également les présentations de Melissa MELO (MDD – vie des doctorants) et Claire BACHETER (MDD – Programme DREAM).

Cette journée sera ponctuée par un cocktail.

6 Vademecum SIReNa

Les membres ont reçu en amont de la séance le Vademecum de l'école. Plusieurs membres ont fait remonter des remarques et des corrections ont été apportées.

Elmira ARAB TEHRANY KAHN explique aux membres que ce dernier est en cours mais que néanmoins elle rencontre des difficultés sur sa finalisation du fait qu'AgroParistech souhaite que son fonctionnement, différent de celui de l'école SIReNa, soit notifié dans un Vademecum unique.

7 Visite de l'HCERES

Les écoles doctorales seront auditionnées par l'HCERES le 23 novembre prochain au sein de la présidence de l'UL (site Léopold).

Elmira ARAB TEHRANY KAHN présente le planning des entretiens et l'identité des doctorants sollicités pour être auditionné lors de cet audit. La MDD a reçu ses propositions, l'école doctorale attend donc le retour.

La directrice de l'ED propose aux doctorants élus de préparer cet entretien lors d'une réunion de préparation. Un lien doodle leurs sera envoyé.

8 Cérémonie de remise des diplômes 2022

La cérémonie de remise des diplômes aura lieu le vendredi 2 décembre de 14h30 à 17h00 en mode hybride à Metz. Cette cérémonie correspond au 10 ans d'existence de l'UL, à ce titre l'UL souhaite présenter des profils de doctorants « atypique ». A la demande de la MDD, Elmira ARAB TEHRANY KAHN a fait remonter une sélection de doctorants potentiels (CIFRE, ORION...), à ce jour l'école est en attente d'un retour de la MDD quand aux doctorants sélectionnés.

9 Questions diverses



Dorian THOMASSIN s'interroge sur le serment que devront prêter le jour de la soutenance les futurs docteurs, est-ce que cela sera également demandé aux doctorants ayant signé l'ancienne version de la charte ?

Le conseil pense que non, que seul les nouveaux entrants signataires de la charte incluant le serment devront le faire, néanmoins ce point est à confirmer auprès de la MDD.

Dorian THOMASSIN demande pourquoi le RI de l'ED n'est pas en ligne ?

Le RI a été voté lors du Conseil de l'ED en juin dernier, celui-ci a été validé par le CS de l'UL à l'automne. Il pourra donc être mis en ligne prochainement sur le site de l'ED.

Elisabeth GROSS s'interroge quant à la composition des encadrants d'une thèse, *Elmira ARAB TEHRANY KAHN* précise que le directeur de thèse doit faire partie des laboratoires rattachés à SIRENA, c'est une obligation réglementaire.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question diverses supplémentaires la réunion est terminée